





DISNEPLAND.

CONDITIONS D'UTILISATION DE VOTRE offre spéciale hiver 2020

J'ai en ma possession un billet offre spéciale hiver 2020
(billet à 53€ tarif unique valable du 6 janvier au 1^{er} avril 2020, dont la validité a été étendue jusqu'au 5 novembre 2020).

Je n'ai pas pu l'utiliser avant la fermeture des Parcs Disney® le 29 octobre 2020 au soir. Que puis-je faire ?

Si votre billet n'a pas été utilisé, sachez que sa validité est étendue jusqu'au 30 septembre 2021. La prolongation est effectuée automatiquement dans nos systèmes.

À noter : les e-billets doivent être téléchargés et imprimés avant leur date d'expiration.

et système de

réservation anticipée



Ce billet ne donne accès aux Parcs Disney® qu'accompagné d'une réservation pour la date de visite choisie (sous réserve de disponibilité) sur notre plateforme dédiée :

disneylandparis.com/fr-fr/enregistrement-billets

NOS PRINCIPALES MESURES D'hygiène ET DE sécurité — Capacité limitée Port du Respect de la Distributeurs

masque

obligatoire

distanciation

physique

de **gel**

hydroalcoolique

